



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 18 décembre 2012

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UN ALLÈGEMENT FISCAL ET UNE ASSISTANCE POUR LES NEW-YORKAIS TOUCHÉS PAR L'OURAGAN SANDY

Le Département des impôts de l'État adopte des mesures pour couvrir les déclarations en retard et offrir du soutien aux entreprises

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui une série de mesures d'allégement fiscal pour les New-Yorkais qui se remettent toujours de l'ouragan Sandy. Dans le cadre des nouvelles mesures présentées par le Gouverneur, les déclarations fiscales des New-Yorkais touchés par la tempête seront considérées à temps même si elles sont en retard, les entreprises déménagées temporairement à New York pour participer aux efforts de rétablissement n'auront pas à payer plusieurs des taxes d'État et les employés auront droit à une exemption d'impôts pour les dons de congé en participation aux efforts de rétablissement.

« Nous offrons une assistance et un allégement fiscaux à de nombreux New-Yorkais toujours en train de reconstruire à la suite de la dévastation sans précédent de l'ouragan Sandy, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Ces clauses aideront les individus et entreprises touchés, ainsi que beaucoup d'autres prêtant main-forte aux New-Yorkais, durant le rétablissement. »

Les directives et détails sur l'admissibilité de chacun sont disponibles sur la page Web [Allégement fiscal de l'ouragan Sandy](#) du Département des impôts de l'État.

Déclarations en retard

Le Département de l'impôts traitera les déclarations et paiements en retard en raison de l'ouragan Sandy comme s'ils avaient été faits à temps, et ils ne seront soumis à aucune pénalité ni à aucuns intérêts.

Le processus est très simple pour les contribuables touchés. Lorsque ceux qui font leur déclaration en ligne commencent à entrer leur déclaration, on leur demande si celle-ci est en retard ou incomplète en ce qui a trait aux taxes suivantes : taxe de vente, taxe d'utilisation de l'autoroute, taxe des transports métropolitains pour migrants journaliers et retenue d'impôt (Formulaire NYS-45). Ceux qui font leur déclaration sur papier doivent écrire «Hurricane Sandy» en grosses lettres au haut de la déclaration.

French

Déménagement temporaire

Les entreprises et les individus temporairement déménagés dans l'État à la suite de la tempête seront exemptés d'impôts des sociétés, de retenues à la source et d'impôts sur le revenu personnel. Habituellement, les taxes seraient déclenchées selon un réseau d'entreprises ou d'employés situés à New York. La politique couvre la période du 26 octobre au 31 décembre 2012.

Don de congé

Lorsque les employés adoptent un programme de don de congé approuvé, ils peuvent renoncer à des vacances et des congés de maladie ou personnels en échange de paiements en argent à des organisations exemptées d'impôts admissibles se prêtant aux efforts de rétablissement de Sandy. Les employés ne sont pas tenus d'inclure de tels paiements aux fins de l'impôt sur le revenu. La politique s'applique aux paiements faits avant le 1er janvier 2014 et se conforme aux réglementations fédérales émises par l'IRA ([Avis IRS 2012-69](#)).

Plus de renseignements :

- Visitez le www.tax.ny.gov
- Suivez le Département de l'impôt sur [Twitter](#) et [YouTube](#)

###,

Des informations supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418